



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE DE SANTÉ BENOÎT FRACHON

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 12/09/2023

Compte-rendu affiché le 20/09/23

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Levana MBOUNI.

Rapporteur : Madame Marjorie MERCIER

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Levana MBOUNI ; Claude MOUCHIKHINE ; Michèle CALVANO ; Josiane MARTIN

ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION

Wilfrid COUPE a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Patrice LANGIN a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Eliane CHAPON a donné procuration à Levana MBOUNI

Alain DONJON a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marjorie MERCIER

Max SEBASTIEN a donné procuration à Sandrine COMTE

Nora BELATTAR a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Marion LECLERE a donné procuration à Marine BOISSIER

Alexis MONTOLIU a donné procuration à Dominique LARGE

ABSENTS

Bernard JAVAZZO ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre Marie MACHION ;
Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Le centre de santé Benoît Frachon, dont l'activité est absolument nécessaire pour les habitants de Pierre-Bénite, connaît actuellement des problèmes de trésorerie temporaires liés aux difficultés de recrutement de certains praticiens.

Dans ce cadre, le Centre de Santé a sollicité l'Agence Régionale de Santé mais la durée d'instruction du dossier l'a conduit à demander à la ville de Pierre-Bénite l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 100 000 euros.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 26 voix POUR,

3 sans participation,

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 000 € à l'Association de gestion du Centre de Santé Benoît Frachon.

DIT que la dépense est inscrite au budget de la collectivité.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 069-216901520-20230919-VILLE_2023DL050-DE



Le secrétaire de séance

Monsieur Levana MBOUNI



Jérôme MOROGE,
Maire,
Conseiller Régional